L'ESS, un cap pour nos territoires : les élu·es du RTES appellent à préserver les moyens d'agir

Réunis en Assemblée générale du Réseau des collectivités territoriales pour une économie sociale et solidaire (RTES) à Paris ce vendredi 16 octobre, une centaine d'élu·es locaux de territoires ruraux et urbains, de l'Hexagone et des Outre-mer réaffirment leur engagement en faveur d'une économie de proximité, de la coopération et de l'intérêt collectif, et appellent à préserver les moyens nécessaires pour faire vivre cette ambition.

À l'heure où les choix budgétaires menacent de réduire les marges de manœuvre des collectivités et les moyens des acteurs de terrain, une question essentielle se pose : quelle place voulons-nous donner à l'intérêt général dans nos choix économiques et politiques locaux ? Dans un contexte marqué par les bouleversements climatiques, les fragilités sociales et les tensions démocratiques, l'économie sociale et solidaire (ESS) apporte des réponses concrètes aux besoins des habitants et contribue à faire vivre la cohésion de nos territoires.

Pourtant, les moyens consacrés à l'ESS sont fragilisés et la contribution de ses acteurs à l'intérêt collectif est la cible de remise en cause au nom d'une vision de l'économie réduite à sa seule valeur marchande. Réduire les moyens de l'ESS et la capacité d'action des collectivités, ce n'est pas faire des économies à court terme : **c'est affaiblir les initiatives qui font vivre nos territoires, répondent aux besoins de leurs habitants et préparent l'avenir de nos territoires.**

Face à ces choix, nous réaffirmons une conviction commune : l'ESS est un levier majeur pour construire des territoires plus solidaires, plus résilients et capables d'affronter les transitions. Préserver ses moyens, c'est préserver notre capacité collective à agir.

L'ESS, l'économie du réel, au cœur de nos territoires

Nous, élu·es des collectivités territoriales, savons ce que l'ESS apporte concrètement à nos territoires. Dans nos communes, nos intercommunalités, nos départements et nos régions, ces structures sont des partenaires quotidiens de l'action publique. Elles contribuent à l'accès aux services essentiels, à l'emploi et à l'insertion, à la transition écologique, à l'animation de la vie locale et au renforcement du lien social.

Elles apportent des réponses adaptées aux besoins des habitants, innovent et font vivre des projets collectifs, notamment dans les quartiers populaires, les ruralités et les territoires les plus fragiles. **L'ESS porte une économie de proximité, de coopération et de responsabilité, qui place la réponse aux besoins et l'intérêt collectif au cœur de l'activité économique.** L'ESS crée des passerelles entre les collectivités, les citoyens et les acteurs économiques, à l'heure où notre démocratie a besoin de retrouver des espaces de confiance et de coopération.

Trois priorités pour préserver notre capacité d'agir

Face aux choix budgétaires qui se dessinent, les élu·es du RTES se rassemblent autour de trois exigences.

1. Préserver les moyens dédiés à l'ESS et donner à la Stratégie nationale de l'ESS les moyens de ses ambitions

Les financements publics dédiés à l'ESS doivent être préservés dans le cadre du PLF 2027, en tenant compte de l'ensemble des programmes budgétaires qui contribuent à son développement, avec une vigilance particulière sur les moyens consacrés à l'insertion par l'activité économique (IAE).
Alors que la Stratégie nationale de l'ESS (SNESS) vient d'être adoptée, les réseaux et les acteurs ont été largement mobilisés pour contribuer à son élaboration. Ils sont désormais appelés à participer à sa mise en œuvre. **Réduire les moyens de l'ESS, c'est fragiliser les acteurs chargés de faire vivre cette stratégie et contredire les ambitions affichées par l'État.**

2. Préserver la capacité d'action des collectivités territoriales

Les collectivités sont en première ligne pour répondre aux besoins des habitants, accompagner les transitions et soutenir les dynamiques économiques locales. Elles sont aussi des partenaires essentiels du développement de l'ESS.
Les nouvelles contraintes budgétaires annoncées pour les collectivités dans le cadre du PLF 2027, avec plus de 5 milliards d'euros d'efforts demandés selon les estimations évoquées dans le débat budgétaire, font peser un risque sur leur capacité à maintenir leurs politiques de proximité et à accompagner les initiatives qui contribuent à l'intérêt général.
Affaiblir les moyens des collectivités, c'est aussi réduire leur capacité à soutenir les coopérations territoriales et les solutions apportées par l'ESS.

3. Mesurer les coûts évités : sortir d'une vision à court terme de la dépense publique

Réduire les moyens consacrés à la prévention, à l'accompagnement, à l'insertion ou au lien social ne fait pas disparaître les besoins. Cela peut déplacer les dépenses vers d'autres politiques publiques, voire aggraver les difficultés et engendrer des coûts supplémentaires à long terme.
Nous devons collectivement mieux mesurer la valeur créée par les initiatives de l'ESS et les coûts qu'elles permettent d'éviter. Cela suppose un travail commun entre acteurs de l'ESS, collectivités, pouvoirs publics et chercheurs, pour évaluer les effets économiques, sociaux et environnementaux des actions menées.

Faire le pari de l'ESS, c'est choisir une économie qui prend soin, une économie de la proximité, de la responsabilité et de l'intérêt collectif. C'est donner à nos territoires les moyens de faire face aux crises, d'anticiper les transitions et de construire collectivement des réponses durables. C'est permettre à nos territoires de faire face aux nouvelles menaces et aux combats que nous allons avoir à mener.

Nous, élu·es des collectivités réunies au sein du RTES, continuerons à porter cette ambition avec énergie et détermination.

Le RTES, un réseau pour faire de la coopération une force

Le RTES rassemble aujourd'hui plus de 180 collectivités territoriales, de la commune à la région. Le RTES offre un espace de partage d'expériences, de mutualisation des connaissances et des ressources concrètes pour développer l'ESS dans les politiques publiques locales, notamment grâce à des outils juridiques et opérationnels.

Le RTES porte également la parole des collectivités engagées dans l'ESS auprès des pouvoirs publics, en France et à l'échelle européenne. Aux côtés de réseaux généralistes de collectivités (Régions de France, France urbaine, l'Association des maires de France (AMF), l'Association des maires ruraux de France (AMRF), Départements de France et Intercommunalités de France), il a été à l'initiative d'une tribune commune *« L'ESS, un cap pour une transition juste des territoires »*.

Les membres du conseil d'administration du RTES suite aux élections du 17 octobre

Joseph Belbrun, Conseiller communautaire - Communauté d'agglomération Centre Littoral (Guyane) et **Enrico William**, Maire d'Iracoubo et Conseiller territorial en charge du commerce et de l'artisanat, et de l'ESS - Collectivité territoriale de Guyane
Amina Bouri, Adjointe au maire en charge de l'ESS - Ville de Paris
Maud Caruhel, Vice-présidente du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, en charge de l'ESS, de l'Insertion, de l'Économie circulaire et des Déchets, et **Marie-Laure Cuvelier**, Conseillère régionale déléguée à l'ESS - Région Nouvelle-Aquitaine
Florent Cholat, Maire de Champagnier et conseiller délégué aux filières, au numérique, à l'ESS et à l'économie circulaire - Grenoble Alpes Métropole
Mahel Coppey, Vice-présidente, déléguée à l'ESS et l'économie circulaire - Nantes Métropole
François Dechy, Maire de Romainville
Laurent Dubost, Conseiller délégué à l'ESS et l'économie circulaire - Département Loire-Atlantique
Jérémie Godet, Vice-président délégué au Climat, aux transformations écologiques et sociales des politiques publiques, à la transition énergétique, à l'ESS et à la vie associative - Région Centre-Val de Loire
Sonia Guillemet, Conseillère municipale ESS, promotion de l'insertion sociale dans les marchés publics - Toulouse Mairie - Métropole
Eliane Guiougou, 5ème Vice-présidente en charge des affaires sociales, santé, prévention de la délinquance et insertion - Communauté d'agglomération CAP Excellence (Guadeloupe)
Isabelle Hardy, Vice-présidente chargée de la diversification et du desserrement économique, de l'ESS et de l'emploi local - Département de Haute-Garonne
Cyril Hortala, Maire de Saint-Genest-Lerpt et Vice-président chargé de l'enseignement supérieur, du design et de l'ESS Saint-Etienne Métropole
Echati Issa, Conseillère déléguée à l'ESS et à l'IAE - Département Mayotte
Chaynesse Khirouni, Présidente du Département Meurthe-et-Moselle & **Antony Caps**, Vice-président délégué à l'attractivité, au sport, à l'ESS et à l'agriculture - Département Meurthe-et-Moselle
Arnaud Magloire, Maire de Sainte-Savine
Juliana M'Doihoma, Maire de Saint-Louis et 1ère Vice-présidente - CIVIS Communauté Intercommunale des Villes Solidaires (La Réunion)
Julie Mulot, Conseillère de l'Eurométropole et Adjointe à la Maire en charge de l'ESS et du numérique - Eurométropole de Strasbourg
Eric Oternaud, Conseiller délégué à la conversion écologique de l'économie, aux emplois verts et à l'ESS, aux mutations industrielles du territoire - Région Bourgogne-Franche-Comté
Nadjah Ouali, Adjointe au Maire chargée de l'ESS, de l'IAE, économie circulaire et circuits courts - Ville de Lille
Emilie Prost, Adjointe au Maire déléguée à l'emploi, à l'insertion, à l'ESS - Villeurbanne
Emmanuelle Rousset, Vice-présidente déléguée à la solidarité territoriale, la contractualisation et l'ESS - Département d'Ille-et-Vilaine
Eric Semerdjian, Conseiller Municipal délégué à l'ESS - Ville de Marseille
Jérôme Viaud, Président - Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Contact : animation@rtes.fr - 03 20 97 17 97 - www.rtes.fr